

Comprendre et mettre en œuvre le Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

OBJECTIFS:

- S'informer des contraintes en matière de protection des données personnelles, vis-à-vis des citoyens et de la CNIL
- Permettre à sa collectivité de se mettre en conformité avec les normes juridiques relatives à la protection des données personnelles (RGPD)
- Mettre en place une culture de la protection de la donnée dans la collectivité

PROGRAMME:

Etat général de l'environnement juridique (normes, droit, CNIL)

Fondamentaux juridiques du droit des technologies numériques

Comprendre le RGPD

- Les règles fondamentales de la protection des données

Comprendre et intégrer le rôle du DPO

- Mise en œuvre de la polyvalence du DPO
- Suivre le protocole de la CNIL

1 journée

Elu.e.s, agents et cadres des collectivités territoriales, salarié.e.s du secteur privé

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON

Directeur développement

inscription@iepp.fr

[Demande de devis](#)